

### Questions orales

Plus tôt cette semaine, le sénateur MacEachen, leader des libéraux au Sénat, nous a dit qu'il s'opposait au projet de taxe sur les produits et services et qu'il le torpillerait au Sénat. La procédure n'a pas de secret pour M. MacEachen et, aux dires de certains, son astucieuse stratégie allait empêcher l'adoption de la TPS.

Hier soir, on a bien vu quelle était sa stratégie. Jusqu'au dernier moment, on aura cherché à faire passer les conservateurs pour les méchants qui sont prêts à piétiner la démocratie pour faire adopter la TPS de force au Sénat. Mais où donc était le chef des troupes libérales? Où était le grand stratège libéral? Où était le sénateur libéral expert en procédure? Où était donc Allan J. MacEachen? Il était à Bruxelles, en train de travailler pour la Banque de Montréal.

\* \* \*

### L'ÉTIQUETAGE DES ALIMENTS

**Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre):** Madame la Présidente, il y a quelques mois, le décès tragique, à l'âge de 15 ans, de Robyn Allen, de Scarborough, a fait ressortir encore plus la nécessité d'adopter des mesures pour que les ingrédients soient indiqués sur les emballages des aliments.

L'Association de l'information sur les allergies et des habitants de tous les coins du pays demandent au gouvernement de mettre en vigueur des règlements obligeant les restaurateurs et les détaillants en alimentation à fournir, sur demande, une liste des ingrédients et des additifs qui entrent dans la préparation des aliments.

Nous devons faire notre part pour aider ces gens qui souffrent de graves réactions allergiques en leur assurant une meilleure protection de la santé et en prenant de meilleures mesures de sécurité.

\* \* \*

### LA PAUVRETÉ

**M. John Manley (Ottawa-Sud):** Madame la présidente, au moment où les Canadiens commencent à célébrer la fin de semaine de l'Action de grâce cet après-midi, il est important pour nous tous de nous souvenir que beaucoup de Canadiens ne pourront pas rendre grâce parce qu'ils sont dans le plus complet besoin.

Dans la seule région de la capitale nationale, la banque d'alimentation d'Ottawa a distribué 585 tonnes de vivres au cours de l'exercice se terminant en septembre 1989, et 20 000 enfants vivent dans la pauvreté dans la ville d'Ottawa. Cinq cent mille enfants canadiens doivent avoir recours aux banques d'alimentation pour vivre.

D'après le Conseil national du bien-être social, en 1987, 57 p. 100 de toutes les mères célibataires et leurs enfants étaient pauvres.

Cela se passe au Canada qui, comme nous le savons tous, connaît le bonheur de la prospérité par comparaison à beaucoup d'autres pays où chaque jour, de 30 000 à 40 000 personnes meurent de malnutrition.

En tant que députés, n'oublions pas l'avertissement donné à un nouveau chef dans la grande Loi de la paix du Peuple des longues maisons:

Sois attentif au bien-être du peuple entier, et aie toujours à l'esprit non seulement les générations actuelles, mais aussi les futures, même celles dont le visage n'a pas encore vu le jour. . .

Lorsque nous rendrons grâce cette fin de semaine, n'oublions pas ceux qui sont dans le besoin.

### QUESTIONS ORALES

[Traduction]

#### LE SÉNAT

**L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant.

Comme vous l'avez déclaré aujourd'hui, monsieur le Président, nous vivons une situation vraiment remarquable sur la colline du Parlement. Tout cela découle de l'arrogance et de la décision désespérée du gouvernement d'user de tous les moyens possibles pour forcer les Canadiens à accepter la TPS.

Je vais donc poser au premier ministre suppléant la question suivante: Pourquoi le premier ministre, des ministres ou des représentants de son gouvernement ont-ils demandé au Sénat, celui qu'ils ont nommé, de ne pas tenir compte du Règlement du Sénat? Pour quelles raisons les ministériels veulent-ils à ce prix imposer de force la TPS aux Canadiens?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, nous devrions prendre du recul et voir comment on en est arrivé là.

Depuis quelques mois, les sénateurs libéraux refusent d'adopter un certain nombre de projets de loi touchant la réforme de l'assurance-chômage, la taxe sur les produits et services, les modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu découlant du budget de 1989, ainsi que les réductions de dépenses prévues dans le dernier budget.

Le premier ministre a jugé qu'il était extrêmement important de sortir de l'impasse qui existait entre la Chambre et le Sénat. Il a donc dû se résigner à nommer huit nouveaux sénateurs.